

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 88401103.2

51 Int. Cl.4: F 21 Q 1/00

22 Date de dépôt: 05.05.88

30 Priorité: 07.05.87 FR 8706497
12.01.88 FR 8800260

43 Date de publication de la demande:
09.11.88 Bulletin 88/45

84 Etats contractants désignés: DE ES GB IT

88 Date de publication différé du rapport de recherche:
17.01.90 Bulletin 90/03

71 Demandeur: VALEO VISION
17, rue Henri Gautier
F-93012 Bobigny Cédex (FR)

72 Inventeur: Carel, Pierre
12, avenue de la Sygrie
F-92140 Clamart (FR)

Blusseau, Eric
147, boulevard Pasteur
F-93320 Les Pavillons Sous Bois (FR)

74 Mandataire: Martin, Jean-Jacques et al
Cabinet REGIMBEAU 26, Avenue Kléber
F-75116 Paris (FR)

54 Feu de signalisation économique à haut rendement, notamment pour véhicule automobile.

57 L'invention concerne un feu de signalisation pour véhicule automobile, du type comprenant une source lumineuse (12) et des moyens déviateurs pour amener les rayons émis par la source dans une direction essentiellement parallèle à une direction générale d'émission donnée (x-x). Selon l'invention, les moyens déviateurs comprennent une première lentille (20) en forme générale de ballon disposée autour et à proximité de la source et une seconde lentille (30) en forme générale de plaque disposée en avant de la source (12) et de la première lentille (20) transversalement à la direction générale d'émission, la première lentille comporte des éléments déviateurs (22) pour rabattre au moins verticalement les rayons lumineux reçus de la source, en direction de ladite seconde lentille et la seconde lentille (30) comporte des éléments déviateurs (32) pour rabattre au moins horizontalement les rayons lumineux, reçus de la première lentille, jusque dans une direction essentiellement parallèle à ladite direction générale d'émission (x-x).

L'invention prévoit également sur la première lentille des moyens répartiteurs de flux pour donner à la plage éclairante une répartition lumineuse très homogène dans le sens de sa largeur.

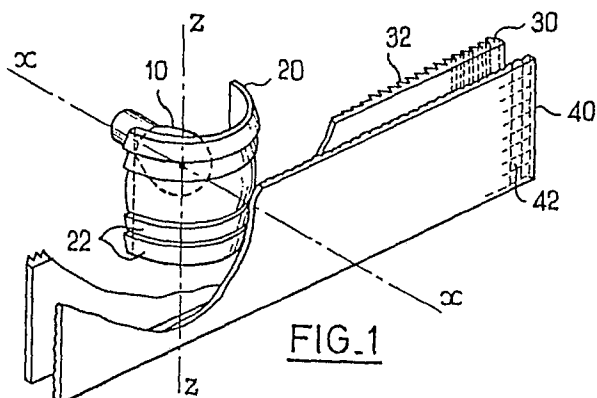


FIG.1



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 88 40 1103

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	EP-A-0 193 294 (TYSOE) * Colonne 2, lignes 21-57 * ---	1-3, 5, 11, 13	F 21 Q 1/00
A	EP-A-0 098 062 (TYSOE) * En entier * ---	1-3, 6, 11-14	
A	EP-A-0 198 088 (NEGISHI) * Claims 1, 4, 5 * ---	1, 6	
A	FR-A-2 509 429 (CIBIE PROJECTEURS) * Figure * -----	6	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			F 21 Q F 21 M F 21 V
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 26-10-1989	Examineur FOUCRAY R.B.F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			